

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

sécurité des biens et des personnes Question écrite n° 35063

#### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conclusions du rapport sur la politique de prévention de la délinquance publié par le comité interministériel de prévention de la délinquance en avril 2013. Ce rapport présente le bilan de la politique de la prévention de la délinquance, et les orientations à suivre dans ce domaine par les services de l'État concernés. La délinquance est actuellement un fléau, qui a tendance à se renforcer, comme l'ont montré les évènements de ces derniers jours. Les nouvelles stratégies de lutte proposées par le Gouvernement révèlent certes une volonté de bien faire, mais ne sont hélas pas à la mesure des enjeux. Le rapport suggère la constitution, au plan national, d'une équipe pluridisciplinaire de soutien et d'appui aux maires, afin de les conseiller dans la mise en place du partage de l'information nominative dans le respect du secret professionnel. Il lui demande donc de lui préciser les moyens envisagés.

### Texte de la réponse

Les demandes de soutien, conseils et informations en provenance des maires et de leurs collaborateurs, notamment les coordonnateurs des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, sont traités par le secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD) qui fonctionne ainsi comme l'équipe pluridisciplinaire évoquée dans la mesure 24 du plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes (2010-2012). Cette équipe pilotée par le Secrétariat général du CIPD (SG-CIPD), regroupe huit chargés de mission issus des différents ministères membres du CIPD. Le SG-CIPD dans le cadre de cette mission diffuse de nombreux guides méthodologiques à destination des acteurs locaux.

#### Données clés

Auteur : M. Frédéric Lefebvre

Circonscription: Français établis hors de France (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 35063 Rubrique : Sécurité publique Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 juillet 2013, page 8070 Réponse publiée au JO le : 11 février 2014, page 1352